

# Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège

---



# Le Ban

---



Bulletin d'information  
Décembre 2010

Diffusion restreinte

## Sommaire

---

Cotisation 2011	3
Le Petit Mot du Président	4-7
La CNCR 2010	8
Compte-rendu de l'AG 2010 du CRMRLg	9-17
La Médaille URNOR	18-19
Un grand « Monsieur » nous a quitté	19-21
Mission HCB3 au Burundi	22-27
Les militaires de réserve en Espagne	28-31



***Le Président et les Membres du Comité du Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège vous présentent, à vous et à tous vos proches, leurs meilleurs vœux de bonheur et de prospérité pour 2010.***

# COTISATION 2011 = 15,00 €

*Pour rester membre du Cercle,  
Pour être informé des activités,  
Parce que simplement vous êtes...  
... Militaire de Réserve*

virez, dès aujourd'hui, votre **cotisation 2011**  
de **15,00 €** sur le compte

**0 0 0 – 0 3 9 3 6 8 6 – 6 0**  
IBAN : BE73 0000 3936 8660  
BIC : BPOTBEB1

*du Cercle Mil Res Liège  
Rue Saint Laurent, 79  
4000 LIEGE*

Communication : Nom, Grade et N° Mat

**Nous avons besoin de votre  
soutien pour continuer notre  
action**



## Le Petit Mot du Président

*Lt-Col (R) CSM Dominique DI DUCA  
Président*

---



En cette fin d'année, un **bilan rétrospectif** peut être établi pour démontrer que notre Cercle fait tout ce qui est en son pouvoir pour rester vivace. Lors de l'AG statutaire du mois passé, chaque responsable de branche a eu l'occasion de présenter son rapport d'activités. Ceux-ci sont repris dans les pages suivantes.

En ce qui concerne les activités de votre Président, deux grands types d'activités sont à dénombrer. D'une part celles touchant à des activités purement militaires et celles qui permettent de représenter le Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de Liège.

Début de cette année, un déploiement en Afghanistan avec les OMLT m'a permis de pratiquer mon métier dans des circonstances encore une fois différentes et d'essayer de démontrer comment un réserviste est deux fois citoyen. Aucune occasion n'a été manquée pour parler de la Réserve, de ses points forts et de ses points faibles. Les rencontres avec des Réservistes d'autres nations de l'OTAN furent tout aussi enrichissantes.

La clôture de notre **75<sup>ème</sup> anniversaire** a vu la publication de notre brochure historique. Elle a été diffusée à plus de 250 exemplaires aux membres mais aussi amis, unités, bibliothèques militaires ainsi qu'au Palais.

Notre présence aux **activités protocolaires** organisées par le Commandant de Province ou le Gouverneur ou le Collège Provincial ou l'URNOR ou d'autres organismes nationaux ont permis de garder des contacts avec divers acteurs qui de près ou de loin peuvent influencer sur la Réserve.

A chaque reprise, plusieurs membres du comité étaient présents.

A Bruxelles, les **rencontres à l'URNOR** restent des moments importants auxquels on ne peut se soustraire tant les points abordés touchent à notre vie de Cercle et de Réservistes. Nous y comptons trois représentants dont un VP au niveau national. La révision des statuts et

du ROI entreprise demande une expertise dont le PN ne pouvait se passer et notre S4 a été appelé à la fonction VP.

Après une réunion spécifique, la médaille (du mérite) de l'URNOR a été octroyée au CDT LAMBERMONT afin de le remercier de plus d'un quart de siècle à la barre de notre comptabilité (v. p. 18). Il reste aujourd'hui l'adjoint de son ancien adjoint, élégante manière de passer la main tout en douceur.

Comme déjà signalé, notre participation à la **compétition nationale du Cadre de Réserve** nous a placés à une honorable 4<sup>ème</sup> place (v. p. 8). Gageons que ceci ne soit pas un feu de paille et notre S2 a reçu mission de relancer d'autres membres pour former une équipe pour l'édition 2011. L'époque du « top physique » est révolue et l'ère de l'homo sapiens est là !! Plus besoin d'être un surhomme pour participer, il suffit d'avoir un peu de culture, de « spirit » et de s'engager.

**La Défense demande** de plus en plus de **réactivité** de notre part tout comme des cadres de carrière. Il n'est donc plus contemporain de devoir être averti des mois en avance pour prester l'un ou l'autre jour puisque nous sommes de plus en plus considérés comme des experts ou des intérimaires disposant d'une expertise professionnelle. Au risque de devoir reconsidérer certains points de vue, il nous est demandé, comme dans nos carrières civiles, plus de flexibilité.

A ce sujet, un de nos membres s'est vu projeter en moins de 10 jours pour appuyer une manœuvre en France. Qu'on appelle cela disponibilité ou réactivité, appelons-le Réserviste des temps modernes : capable de dire vite « oui » ou « non » et pas « peut-être » ou « oui mais »...

Ceux qui n'ont pas encore rempli le porto-folio devraient aussi le réaliser de toute urgence au risque de disparaître en 2012. Ce porto folio nous est présenté comme dynamique. Il est aussi un outil pour la Défense et si certains y ont incéré des informations sous forme littéraire, il est nécessaire qu'ils reconsidèrent ce qui est indispensable pour le gestionnaire de la Réserve et qu'ils remettent à jour leurs données dans ce sens.

Les unités vivent la restructuration qui avance à grands pas et nous aussi. Le risque que certains disparaissent par un clic de souris est très grand. Il est donc important, qu'au-delà des contacts téléphoniques réguliers, des rencontres avec S1 et ASE des anciennes et nouvelles unités soient provoqués par tout un chacun afin de s'assurer d'être encore repris en force. Toute année perdue, même par erreur, mène inmanquablement à de longues et fastidieuses procédures administratives et à une perte dans l'avancement. Le dossier individuel peut être consulté à tout moment et qu'une note d'évaluation devrait être réalisée

au moins tous les deux ans ou en tout cas l'année prévue de l'avancement. Il suffit demander.

**La communication** restant importante à nos yeux, cinq moyens sont actuellement utilisés par le Cercle : le courrier, le Ban, le site internet, le mailing et face-book. Plus nous ne le saurions pas. Merci à tous ceux qui réagissent en bien comme mal. Merci aux autres d'apprendre à se signaler. Taper du sabre dans l'eau n'est pas toujours gratifiant pour qui souhaite des réponses. D'autre part, l'envoi d'un texte d'un sujet quel qu'il soit peut toujours intéresser des membres et étoffer notre revue. Merci de passer à vos plumes.

**L'Engagement Militaire Volontaire** semble un succès. Aux Réservistes de la génération 2000-2010 devraient ainsi s'ajouter d'autres jeunes que nous vous invitons à rencontrer et à aider à pousser les portes des divers Cercles de Réservistes et pourquoi pas le nôtre !!! A ce sujet, des chiffres éloquentes ont été présentés lors de notre assemblée générale.

**En 2011**, de nouvelles missions se dessinent et me tiendront éloigné de notre base. Le Comité tout entier gardera le cap et les activités prévues seront organisées au mieux. Les moyens de communication modernes mis à notre disposition me permettront de me tenir informé et, au besoin, aider à la décision. Le Comdt sera assuré par notre 2IC.

D'autre part, le BAN sera diffusé au sein de l'OMLT à Kunduz puisque des membres y seront en mission en même temps.

**SURPRISES 2011** : en plus des activités traditionnelles tenez vous prêts pour le 1<sup>er</sup> WE d'avril car des jeunes auront besoins de notre expérience en lecture de carte et tenez-vous aussi prêts pour deux autres activités exceptionnelles où, bien malgré nous mais c'est à la demande de nos hôtes, le nombre de participants sera quelque peu limité ce qui nécessitera de s'inscrire environ un mois et demi à l'avance.

En cette époque de fêtes, permettez-moi de vous présenter, ainsi qu'à vos proches, mes meilleurs vœux et que cette année ne voit en vous que bonheur et réussite !! **BONNE ANNEE 2011 !!!**

### **Bataillon 12<sup>e</sup> de Ligne Prince Léopold – 13<sup>e</sup> de Ligne en AFGHANISTAN de décembre 2010 à juin 2011**

C'est dans un mess de garnison (« La Villa ») rempli que le LtCol BEM Marc LEFEVRE a présenté aux familles les nouvelles missions qui se présentent à son unité.

Plus de 300 lignards renforcés par près de 110 autres militaires en renfort vont se déployer en



Afghanistan. D'une part un détachement OMLT à KUNDUZ et d'autre part un Det ISAF à Kaboul.

Cette réunion familiale avait pour but de présenter aux épouses, compagnes et enfants les aspects de ces missions engagées et engageantes.

Si les membres du Det ISAF à KABOUL n'en sont pas à leur premier coup d'essai et connaissent déjà les grandes lignes de la mission, il était nécessaire de présenter à l'assistance la mission OMLT, moins connue et trop souvent décriée dans la presse.

OMLT : « Operational Mentoring and liaison Team ». Tant au niveau d'un KANDAK (Bn dans l'armée Afghane) qu'au niveau Brigade, les belges présents partent pour aider à la reconstitution de l'Armée Nationale Afghane. Former, éduquer, enseigner, expliquer, conseiller, accompagner, etc... nos alter ego, telle est la mission confiée à ce détachement qui ne saura mesurer la qualité de son travail que dans les progrès militaires, au sens le plus large, réalisés au terme de sa présence d'ici fin juin.

Chaque officier team leader est flanqué d'une équipe d'environ six personnes, chacun a des compétences qu'il tente au mieux de transmettre afin que 1Kandak atteigne une certification OTAN très convoitée. Ces teams sont accompagnés d'une Eq Med et parfois d'autres spécialistes tels que Aie, Obs 3D, Log, CIS (TTR). Tout le Det n'est donc pas composé exclusivement de spadois.

Après analyse minutieuse des missions envisagées par les chefs afghans, nos responsables au niveau de la Bde et au sein de notre Bn, désignent les teams à envoyer sur le terrain. En permanence surveillés par drone et par F-15, ils peuvent à tout moment entrer en contact avec notre EM à KUNDUZ. Notre POC au PC du PRT voit sur les écrans vidéo tous les mouvements sur le terrain et transmet toute information utile à notre unité (PC OMLT) afin de permettre d'orienter ou ré-orienter au mieux notre travail.

Un briefing clair a permis à chacun de lever les quelques doutes qui subsistaient. Par la suite, le Commandant de l'Arrière-Garde expliqua son rôle pendant ses six mois à venir.

D'autre part, le service social, le psychologue et le conseiller en opérationnalité mentale ont pris la parole afin d'expliquer ce qu'il y avait lieu de faire ou de ne pas faire en cas de problème.

C'est avec un moral « à bloc » que le premier détachement OMLT quittera le territoire national avant Noël tandis que le Det KABOUL partira en février. La soirée s'est clôturée par une réception familiale où chacun eu l'occasion d'échanger idées et avis.

## Compétition Nationale des Cadres de Réserve 2010

---



MED CDT FRANCOIS – CDT FROMENT – CPC PARIS Nav Comp CO – LCL DI DUCA – MED CDT VAN HOVEN ont concouru sous le sigle « LIEGE-MEDIC » et remporté la 4<sup>ème</sup> place lors de la CNRC à FLORENNES et se sont classés 1<sup>er</sup> dans l'épreuve navale.



## Assemblée générale statutaire du CRMRLg 2010

---

L'assemblée générale statutaire de notre Cercle s'est déroulée le jeudi 18 novembre 2010 à 20 heures dans les installations du 3<sup>ème</sup> Centre Régional des Infrastructures au Quartier Médecin Lieutenant Joncker à Liège.

Cette manifestation a réuni les membres du Cercle qui se montrent toujours soucieux de la bonne marche de leur association et veillent attentivement au respect des statuts et du règlement d'ordre intérieur.



Pour cette année, l'ordre du jour avait été fixé comme suit :

### **Ouverture de l'AG 2010 par le Président**

*C'est le Président, le Lieutenant Colonel CSM DI DUCA Dominique, qui a ouvert la séance en souhaitant la bienvenue à tous les participants et en remerciant les membres du Comité d'être présents à cette réunion importante pour la vie du Cercle.*

*Il demande une minute de silence à la mémoire des militaires de réserve décédés durant l'année écoulée et spécialement pour notre ami et collaborateur GARDIEN Charles.*

### **Constitution du bureau de l'AG : Président, S1 et deux scrutateurs**

*Le bureau de l'AG à été constitué comme suit :*

- *Le Président du Cercle, déjà nommé ci-devant ;*
- *Le S1, le Commandant WAUTHIER Raymond ;*

*Et deux scrutateurs volontaires issus de l'assemblée :*

- *Le Lieutenant Colonel DELHOUGNE Jean-Claude ;*
- *Le Commandant d'Administration CHEVREMONT Raymond.*

Vous aurez l'occasion de lire les allocutions et les rapports complets dans les pages qui suivent.

## **Allocution et rapport du Président pour l'exercice novembre 2009 – novembre 2010**

*Le Président a brossé un large tableau des activités du Cercle. Vous retrouverez une synthèse dans son « Mot du Président » en pages 4-5.*

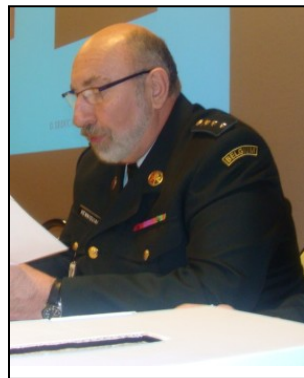
### **Rapport d'activité de la Vice-présidence**

*Le Commandant HENNIQUIAU Serge quant à lui a abordé la gestion journalière du Cercle*



La Vice-présidence du Cercle est exercée conjointement par :

le Lieutenant Colonel van BRUSSEL Jean (à gauche) et le Commandant HENNIQUIAU Serge (à droite).



### Rôles essentiels de la Vice-présidence

Remplacer le Psdt absent, gérer le « journalier » du Cercle, assurer l'impression et la diffusion de la revue « LE BAN », maintenir le contact avec certaines unités, veiller aux relations avec les Associations Nationales, garder intactes la mémoire et les traditions du Cercle.

#### Remplacer le Président absent

Lors de ses indisponibilités personnelles ou prestations militaires en Belgique ou à l'étranger : principalement aux réunions du Cercle et accessoirement lors d'activités extérieures.

#### Gérer le « journalier » du Cercle

Assurer en moyenne trois permanences par semaine au bureau du Cercle au Quartier Médecin Lieutenant Joncker, gérer le courrier entrant et sortant et veiller à la conservation des documents reçus ou émis.

#### Assurer l'impression et la diffusion du BAN

Déterminer les périodicités et les dates clés des quatre éditions annuelles, veiller à l'impression, assurer la mise sous enveloppe, assurer la distribution tant en milieu civil que militaire.

### Maintenir le contact avec certaines unités d'appui

Le Commandement Militaire de la Province de LIEGE, le 3<sup>ème</sup> Centre Régional des Infrastructures, le Service Quartier Médecin Lieutenant Joncker ainsi que les Services des courriers militaires et civils.

### Veillez aux relations avec les Associations Nationales

Faire parvenir à la branche 2 nationale le listing des membres et établir les demandes de subsides.

### Garder intactes la mémoire et les traditions du Cercle

Ce qui a permis e.a. la rédaction de la brochure du 75<sup>o</sup> anniversaire.

## **Rapport d'activité des branches**

*Nous avons ensuite entendu les rapports verbaux des différentes branches, rapports accompagnés d'une projection power-point qui donnait le schéma de l'exposé.*

*Pour les branches 1 et 2 : le Commandant WAUTHIER Raymond ;*

*Pour la branche 3 : le Commandant L'HOEST Lambert ;*

*Pour la branche 4 : le Lieutenant Colonel ROUSSEAU Philippe ;*

*Pour la branche 5 : le Capitaine d'Administration SCIMAR Paul.*

## **Branches 1 et 2 : Cdt WAUTHIER Raymond**

### Tâches essentielles

Gérer l'Ordre de Bataille du Cercle, tenir à jour la périodicité des mandats, mettre en place le calendrier des réunions et de l'AG, rédiger les rapports, veiller à la stricte application des statuts et du règlement d'ordre intérieur et assurer les relations Adm avec les Associations Nationales.

### Gérer l'Ordre de Bataille du Cercle

Avec l'assentiment du Comité et du Président gérer les fonctions au sein du Comité :

Commandement :

CO : Lt Col CSM Dominique DI DUCA

2IC : Lt Col Jean van BRUSSEL

Cdt Serge HENNIQUIAU

CEM : Cdt Bruno VANDERVELDEN



Branche 1: Cdt Raymond WAUTHIER  
Branche 2 : Cdt d'Avi Michel RINGLET  
Branche 3 :  
    S3 : Cdt Lambert L'HOEST  
    AS3 : Cdt Yves BAÏDAK  
Branche 4 :  
    S4 : Lt Col Philippe ROUSSEAU  
    AS4 : Cdt Charles LAMBERMONT  
Branche 5 :  
    S5 – Web – ComE : Capt d'Adm Paul SCIMAR  
    S5 – Rel Pub : Cdt Serge LOUREAU  
    AS5 : Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS  
Conseillers  
    Lt Col d'Avi Roger FRAIKIN  
    Cdt Christian NEUVILLE  
    Cdt Eric VAN de GOOR

## **Les membres**

### Tenir à jour la périodicité des mandats

#### Mandats 2008 - 2010

Cdt Lambert L'HOEST  
Lt Col Philippe ROUSSEAU  
Cdt Eric VAN DE GOOR  
Cdt Bruno VANDERVELDEN,  
Pha Cdt Jean-Claude VUEGHS

#### Mandat 2009 - 2011

Cdt Yves BAÏDAK,  
Lt Col CSM Dominique DI DUCA,  
Lt Col d'Avi Roger FRAIKIN,  
Cdt Serge HENNIQUIAU,  
Cdt Charles LAMBERMONT,  
Cdt Serge LOUREAU,  
Cdt Christian NEUVILLE,  
Cdt d'Avi Michel RINGLET,  
Capt d'Adm Paul SCIMAR,  
Lt Col Jean van BRUSSEL,  
Cdt Raymond WAUTHIER.

### Mettre en place le calendrier des réunions et de l'assemblée générale

11 réunions mensuelles du Comité ainsi que l'assemblée générale statutaire annuelle et l'élection du Président (1 an sur 2) et prévoir les réunions spéciales (événements ponctuels : statuts, activités spéciales...).

### Rédiger les rapports

des réunions mensuelles du Comité, de l'assemblée générale statutaire, de l'élection du Président (1 an/2) et des réunions et commissions spéciales.

### Veiller à la stricte application des statuts et du R.O.I.

Dernières révisions :

Statuts : 2004 (avec ouverture à tous les Mil Res)

R.O.I. : 2005

### Assurer les relations administratives avec les associations nationales

Listing du Comité et des membres ainsi que l'administration de l'assemblée générale nationale pour la partie membres effectifs, administrateurs et représentants présents.

### **Branches 3 : Cdt L'HOEST Lambert**

La vie de réserviste actif est enrichissante mais de plus en plus fragile. Plus que jamais nous devons rester vigilant et présent au sein de notre unité. Se montrer régulièrement est un acte indispensable. C'est ainsi qu'à pareille époque l'année dernière, je participais en tant qu'instructeur à la mission HCB3 au BURUNDI.

Cette année, j'ai eu l'honneur et la chance d'accueillir le Cdt Yves BAIDAK comme ad-joint.

### Les activités organisées

Devenu une tradition et un rendez-vous incontournable de notre calendrier, le dropping de nuit a encore rencontré un beau succès. Il se déroula cette année dans les environs de FERRIERRES. UN parcours de difficulté moyenne d'environ 4,5 km était préparé. Nous étions une bonne douzaine de marcheurs et coaches. Aucune équipe ne rentra hors timing et tous repartirent satisfaits par cette belle soirée après un barbecue (organisé et préparé par notre vice-président Serge Henniquiau) largement bien mérité.

### Représentation

J'ai accompagné notre président à l'ouverture des cérémonies entourant la fête nationale au fort d'EBEN EMAEL.



J'ai participé avec mon unité au TE DEUM à SPA et j'ai rejoint notre président au drink de la province.

J'ai également fait acte de présence pour les cérémonies du 11 Nov toujours avec la 12/13 Li à SPA

### L'avenir

En 2011 nous continuerons à organiser :

- Le Dropping des jeunes (contacts le Cdt Eric VAN DE GOOR)
- Le Dropping nocturne
- Le Dropping pour l'École Normale de BASTOGNE

### Conclusions

Une année écoulée positivement. Celle qui s'ouvre à nous est déjà bien remplie de projets et d'activités ouverts à nos familles, aux mouvements de jeunesse ou tous autres groupements

Je ne voudrais clôturer sans remercier :

Notre président, le LtCol Dominique DI DUCA pour la confiance qu'il me témoigne ; notre Vice-Président le Cdt Serge HENNIQUIAU pour son aide permanente ; notre équipe S5 le Cdt Jean-Claude VUEGHS et le Capt Paul SCIMAR pour le BAN et le site internet qui relaie largement nos activités ; les coaches sans qui l'organisation d'un Dropping ne serait possible et tous mes amis du comité pour les bons conseils qu'ils me prodiguent.

## **Branches 4 : Lt –Col ROUSSEAU Philippe**



Une fois de plus, c'est une situation financière saine qui est présentée à l'AG par la cellule S4. L'équipe S4 reste inchangée même si son organisation a été légèrement modifiée. En effet, après avoir géré pendant plus de 30 ans les finances du cercle en bon (et même très bon) père de famille, le Cdt Hre Charles LAMBERMONT a souhaité être déchargé de cette responsabilité tout en acceptant de rester en seconde ligne comme AS4. J'ai donc repris la gestion directe de nos avoirs ou plus exactement de ce qu'il en reste car nous ne sommes plus à l'époque où le cercle gérait à l'aide de plusieurs comptes de très nombreux mouvements d'argent liés à l'organisation d'activités militaires plusieurs fois par mois !!!

L'année comptable 2009-2010 se termine par un petit boni inespéré de 162€. Pas de quoi pavoiser mais un bel exploit dû tant au soutien de l'URNOR (pour la publication de la plaquette du 75<sup>ième</sup> anniversaire et l'organisation des activités « armée-nation » notamment) qu'à la gestion stricte de notre cercle. C'est ainsi que nous avons revu certains contrats d'assurance à la baisse, estimant qu'il n'y a plus d'activités dangereuses (tirs et sports extrêmes) organisées par le cercle aujourd'hui.

Les perspectives 2011 ne sont cependant pas très favorables car le nombre des cotisations diminue chaque année et les subsides URNOR sont partiellement liés au nombre de membres. Nos deux sources de revenus seront donc en diminution l'année prochaine alors que nos dépenses ne risquent pas de diminuer. Les dépenses sont en effet gérées au plus strict et les prix ne baissent pas ! Ce n'est pas un hasard si nous avons cette année augmenté la participation demandée pour le repas de corps, malgré l'aide financière du cercle, le maintien d'un niveau correct de qualité, implique l'augmentation de prix.

Nous espérons pouvoir terminer l'année 2011 avec un déficit inférieur à 400€, c'est pourquoi nous avons proposé le maintien de la cotisation à 15€ pour 2011. Toutefois, vu la diminution inéluctable du nombre de membres, nous proposons dès maintenant une augmentation de la cotisation 2012 à 17€.

C'est à l'assemblée générale 2011 qu'il appartiendra de prendre position sur cette proposition. Soyez assurés que quelles que soient les circonstances, la cellule S4 veillera à poursuivre sa gestion stricte des finances du cercle pour pouvoir vous présenter une situation saine l'année prochaine !

### **Branche 5 : Capt SCIMAR Paul**

Comme vous le savez, nos responsabilités au sein du Comité du Cercle sont doubles. D'une part, nous assurons, depuis sa création en 1999, la gestion du site Internet du Cercle ainsi que de la mailing-list et, d'autre part, depuis 2004 nous éditons la revue «Le Ban ».

#### Le site Internet

Depuis fin décembre 1999, le site Internet du Cercle a reçu un total de plus de 16.000 visites.



La mise à jour du website se ralentit. En effet, la réforme de la nouvelle réserve est derrière nous et le nombre des activités du CRMRLg et des autres cercles se réduisent.

Aucun changement notable n'est à signaler. L'an dernier, nous avons ajouté dans la page Agenda et pour certaines activités ponctuelles, une fonctionnalité permettant la mise à jour automatique de vos agendas Outlook avec les activités concernées. Je ne sais pas si cela rencontre les attentes des visiteurs ?

La mailing-list (150 adresses) permet toujours la diffusion rapide d'informations importantes ou le rappel de nos propres activités. Le site Internet et le courrier électronique sont un vecteur de communication de première importance. Nous envoyons déjà notre revue aux Cercles amis au format électronique. Cette année encore, il semble que l'idée de diffuser à l'avenir la revue uniquement par cette voie soit prématurée...

Rappelons enfin que l'URNOR et l'URNSOR publient leurs propres sites Internet ([www.urnor.be](http://www.urnor.be) et [www.urnsor.be](http://www.urnsor.be)). Le CRMRLg n'a cependant pas à rougir de la qualité de son site par rapport à d'autres sites de réservistes ou à ceux cités ci-avant.

### Le Ban

Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir à intervalle régulier une revue que nous voulons de qualité, tant au niveau du fond que de la forme. Le nombre de pages a augmenté pour compenser la fréquence réduite de parution.

Vous aurez probablement remarqué que depuis le numéro d'octobre, les textes et surtout les photos sont plus nettes. Nous avons modifié le mode d'impression de la revue en transmettant à l'imprimeur directement un fichier électronique plutôt qu'une maquette papier. Le résultat de l'impression n'en n'est que meilleur.

Les différentes personnes qui alimentent le Ban en proposant des articles seront ici remerciées. Je citerai notamment le Cdt HENNIQUIAU pour ses (très) nombreux articles de synthèse et de compte-rendu, le Lt-Col DI DUCA pour ses *Petits Mots du Président* ainsi que le Lt-Col ROUSSEAU, les Cdt L'HOEST et DOHOGNE pour ne citer qu'eux, pour leurs contributions ponctuelles mais néanmoins appréciées. Le résultat de cette fructueuse collaboration, vous le connaissez et vous l'appréciez.

Tout en restant à l'écoute de vos remarques et suggestions, nous tâcherons de continuer dans cette voie.



## **Rapport des commissaires aux comptes**

*Le Lt Col REMY Jean et le Cdt BROEDERS Denis ont fait rapport du contrôle des comptes du Cercle (en date du 8 novembre 2010). Ils ont assuré à l'assemblée que les comptes sont impeccablement tenus et que toutes les dépenses ont fait l'objet d'un justificatif.*

## **Approbation du bilan**

*Suite à l'avis des commissaires aux comptes, l'assemblée a donné décharge au S4 (le Lt Col ROUSSEAU Philippe) pour les comptes de l'exercice novembre 2009 – novembre 2010.*

## **Fixation de la cotisation pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011**

*Compte tenu de la bonne santé financière de la trésorerie du Cercle, le S4 a proposé de ne pas augmenter la cotisation annuelle et de la maintenir pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011 à 15 €.*

## **Election des membres du Comité pour le mandat novembre 2010 – novembre 2012**

*Tous les membres sortants et rééligibles du Comité ont été réélus par l'assemblée.*

*Le scrutin a été effectué à bulletins secrets dûment déposés dans une urne à cet effet. Les résultats ont été attestés par les scrutateurs.*

*Il s'agit des personnes suivantes : le Cdt L'HOEST Lambert, le Lt-Col ROUSSEAU Philippe, le Cdt VAN DE GOOR Eric, le Cdt VANDERVELDEN Bruno, le Pha-Cdt VUEGHS Jean-Claude.*

## **Désignation des commissaires aux comptes pour l'exercice novembre 2010 – novembre 2011**

*Pour l'exercice à venir les commissaires aux comptes seront les suivants :*

*Lt Col REMY Jean et Cdt BROEDERS Denis.*

## **Signature du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2010 par le bureau**

*Le PV de l'AG a été signé par le Président, le S1 et les deux scrutateurs ; l'original du document est classé au beau du Cercle.*

Après un break de quelques minutes, nous avons eu le plaisir d'entendre une conférence de notre ami le Cdt L'HOEST Lambert, qui nous a fait relation de ses trois missions en Afrique.

## La Médaille de l'URNOR est attribuée au Cdt Lambermont

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

---



*Le Président du Cercle remet la médaille au Commandant LAMBERMONT*

Chaque année l'Union Royale Nationale des Officiers de Réserve de Belgique attribue quelques médailles (nombre restreint) à des personnes s'étant particulièrement distinguées au service de la Réserve.

Cette année, notre AS4, s'est vu attribué cette récompense pour service rendu au Cercle Royal des Militaires de Réserve de la Province de LIEGE.

Notre Président, le Lt Col CSM DI DUCA Dominique lui a remis le bijou à l'occasion de l'Assemblée Générale du Cercle le jeudi 18 novembre 2010 au Quartier Médecin Lieutenant Joncker, siège du Cercle.

Voici la citation :

« Le Cdt Res Hre LAMBERMONT Charles, de 1965 à 2010, s'est montré un gestionnaire très efficace des finances du CRMRLg Prov LIEGE.

Lors des assemblées générales de l'association, il a toujours été chaudement félicité tant par les commissaires aux comptes que l'assemblée pour la tenue impeccable de la comptabilité.

Il a été capable de gérer positivement les fastes des 50<sup>e</sup>, 70<sup>e</sup> et 75<sup>e</sup> anniversaires afin que le volant financier consacré à ces activités ne grève le budget de l'exercice comptable.

De plus, il a mené à bien la gestion financière de deux assemblées générales de l'URNOR

Par une gestion très saine de sa comptabilité, il lui a été possible de maintenir la cotisation au même coût durant plus de 15 ans, malgré l'évolution du coût de la vie.

Jamais le Cercle ne s'est trouvé en difficulté financière parce que le Cdt Res Hre LAMBERMONT Charles savait « anticiper » les dépenses et maintenir le budget dans les limites de l'acceptable.

Pendant toutes ces années le Cdt Res Hre LAMBERMONT Charles a été une des véritables chevilles ouvrières du CRMR Prov LIEGE, l'association lui doit énormément de reconnaissance. »



## **Un grand « Monsieur » nous a quitté !**

*Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président*

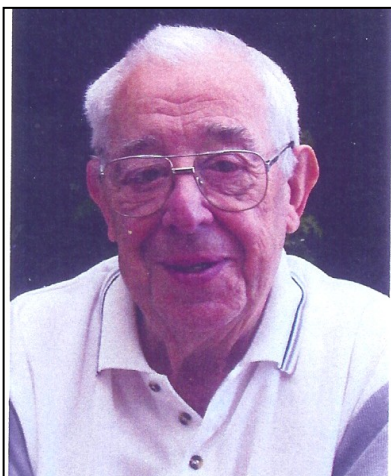
---

Quel est le Réserviste d'une cinquantaine d'année qui n'a pas connu le Colonel Luc CHASSEUR ?

Il nous a quitté après une vie bien remplie au service de sa patrie, de la Réserve en particulier en lors de sa retraite. Il s'est énormément impliqué dans des associations patrimoniales, des œuvres caritatives et des groupements folkloriques.

Luc CHASSEUR est né à Bonneville (Province de Namur) le 25 juin 1932 et y est décédé le 24 novembre 2010.

Je ne voudrais pas vous faire part de la biographie du Colonel Luc CHASSEUR, tant il serait évident que j'oublierais de



parler de tel ou tel aspect de sa vie ou de sa carrière ; je ne voudrais que pointer certains moment de sa carrière



Luc CHASSEUR était un « Chasseur à pied » dans l'âme, puisque c'est dans cette unité carolorégienne (2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied) qu'il a passé la majeure partie de sa carrière militaire et qu'il a commandée lorsqu'elle est devenue Bataillon antichar.

Personnellement, je l'ai connu en 1970 (alors major) comme S3 à l'École d'Infanterie. Lors d'une conférence, qui réunissait tous les cadres de l'institution, il nous expliqua le bouclage d'un village et la conquête de celui-ci par objectifs successifs (la DMT avec 10 ans d'avance). Nous étions médusés, l'exposé était prodigieux et finalement, nous ne savions plus si nous avions entendu une conférence ou vu un film tant son idée de manœuvre était vivante.

Plus tard, au milieu des années '70, je le retrouve comme Commandant de la place de Marche-en-Famenne. Dès cette époque il a su insuffler au camp « l'esprit Brigade ». C'est lui qui a eu l'idée de donner au Quartier-Général de la 7<sup>ème</sup> Brigade le nom de « 2<sup>ème</sup> Chasseurs à Pied » ainsi que de confier les traditions et l'étendard de l'unité à ce QG.

Au début des années '80, il devient le « patron de la Réserve » (CGes Res), il se dévoue corps et âme à ses chers Réservistes et donne aux Cercles un cadre de travail et d'instruction que nous appellerons longtemps de « Programme-Bloc-Chasseur ». A ce moment, en tant que S3 du Cercle, je suis appelé à rencontrer le Lieutenant Colonel CHASSEUR à maintes reprises.

Lors de sa mise à la retraite, je retrouve encore Luc CHASSEUR. Pensionné Lieutenant Colonel, il opte pour un commandement dans la Réserve, il devient Colonel et reprend le commandement du 6<sup>ème</sup> Régiment de la Défense Militaire du Territoire Province de Liège. Je suis alors son AS3.

Voilà brossé en quelques lignes mes points de contact avec la vie militaire du Colonel Luc CHASSEUR. J'ai l'intime conviction d'avoir côtoyé un tout grand Monsieur.

Il nous a laissé un dernier message :

*« Regrettez mon absence ...*

*Mais laisse-moi partir*

*Lorsque j'ai atteint la fin du voyage*

*Et que le soleil pour moi s'est couché*

*Je ne veux pas d'un rituel sombre et funèbre*

*Pourquoi pleurer une âme libérée ?*

*Regrettez mon absence un peu ...*

*Mais pas trop longtemps*

*Et ne laisse pas la souffrance t'accabler*

*Souviens-toi de l'amour que nous avons partagé*

*Regrettez mon absence ...*

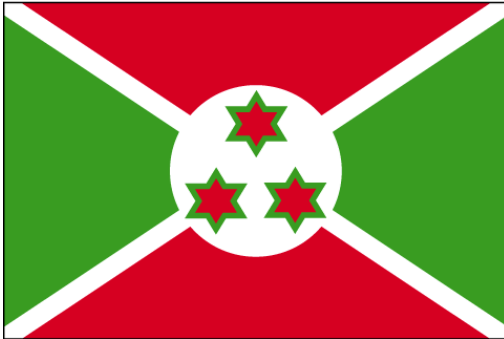
*Mais laisse-moi partir. »*

Avec plus de 300 personnes, militaires et civils, notre Président était présent aux funérailles de ce grand ami de la Réserve



On nous a également signalé le décès de Robert BOSERET, Capitaine-Commandant de Réserve, Commandant d'Escadron au Régiment Territorial des Cyclistes Frontière.

Né le 25 septembre 1947 et décédé à Herstal le jeudi 25 novembre 2010 à l'âge de 63 ans.



## 1. 1. La situation géographique

Petite république africain de 27.830 km<sup>2</sup> à près de 8.000 km de la Belgique. Bordée à l'Ouest de la République Démocratique du Congo et le lac Tanganyika ; au Nord par la Rwanda et à l'Est et au Sud par la Tanzanie.

La devise est le Franc Burundais : 1.800 francs burundais valent à peu près 1 €.

La population, d'environ 10 millions d'habitants, est essentiellement représentée par trois ethnies : Les Tutsi (classe dominante), les Hutus (majoritaires) et les Twas.

## 2. L'historique du pays

En 1890, arrivant de Tanzanie, les Allemands s'installent dans la région des grands lacs et signent le 6 juin 1903 un traité de protection avec le *mwami* Mwezi Gisabo. Au sortir de la Première Guerre mondiale, les Allemands doivent renoncer à leurs colonies et, lors de la conférence de Versailles en 1919, le royaume de Belgique obtient un mandat sur la



province du Ruanda-Urundi, constituée des Rwanda et Burundi actuels.

Aux législatives du 18 septembre 1961, les Burundais choisissent l'*UPRONA* (Union pour le Progrès National) et son chef de file le prince Louis Rwagasore,. Le prince Rwagasore est assassiné le 13 octobre 1961 par Georges Kageorgis. L'indépendance du pays est proclamée le 1<sup>er</sup> juillet 1962 : ce jour est dès lors choisi pour célébrer la fête nationale.

S'en suivra une succession de périodes de calme et de périodes de guerre souvent accompagnées de massacre. Le dernier génocide remonte à 1993. S'en suivra un vrai mouvement pour une paix durable notamment sous l'égide de Nelson Mandela qui fera signer les accords d'Arusha.

Cependant, la situation politique reste très instable avec une multitude de partis accompagnés chacun de sa milice armée. A tout moment, le pays pourrait retomber dans la violence. Des élections législatives et présidentielles doivent avoir lieu cette année.

### 3. L'économie

L'économie du Burundi est principalement rurale, basée essentiellement sur l'agriculture et l'élevage. La production agricole se répartit entre les produits destinés à l'export, comme le café, le thé et le coton, et la culture vivrière.

La population dépend à plus de 90% de cette agriculture, qui représente plus de 50% du PIB (800 M.US\$ en 1999). L'industrie comptait pour 18% du PNB en 1999, et les services 32%.

La population active a été multipliée par deux entre 1990 et 1999, passant de 2 millions de personnes à 4 millions ; un actif sur deux est une femme, et la moitié de la population active a entre 10 et 14 ans.

*C'est dans ce contexte, que l'Etat belge crée en 2005 un partenariat militaire afin d'Harmoniser les Cadres Burundais dont le but ultime est de stabiliser le pays et d'y maintenir une paix durable.*

### **La mission**

C'est au mois d'août 2009 qu'en visitant le site DGHR que je remarque l'appel pour officier instructeur pour une mission au Burundi. L'envie de repartir étant forte et l'accord de mon épouse ainsi que mes compétences comme instructeur en Afrique (FCC1 et FRR1 en RDC) font que je postule. Pas de nouvelle malgré des délais prévus fort court pour ne pas dire inexistant. Vers le 10 septembre je suis prévenu que je pars le 23 du même mois. C'est à la fois beaucoup de joie mais aussi de travail pour arranger tout avant une mission de trois mois. Au niveau pro-

fessionnel, il faut prévenir sa direction, se mettre en ordre administrativement et faire compléter quelques papiers pour la Défense. Au point de vue militaire, il faut se mettre en ordre médicalement (vaccins, DMOI, sérothèque à NOH...) et administrativement en anticipant au maximum les démarches afin de recevoir mon traitement par l'armée car mon employeur civil le suspendra. Au point de vue familial, prévenir l'entourage, organiser ma longue absence dans la vie de tous les jours (entretiens, paiements mensuels, Etc.)

Le vendredi 18, le détachement se réunit pour la première fois. Nous faisons connaissance, nous recevons quelques précisions sur la mission qui est d'harmoniser les cadres de l'armée burundaise **HCB3** (militaires « réguliers » et les anciens « rebelles ») et former les instructeurs burundais **CTT2** (Coach The Trainers) ensuite, nous recevons le briefing de sécurité par SGR.

Le rendez-vous suivant est le mercredi 23 à 0800 Hr à Zaventem pour monter dans le vol SN Brussel Airlines.

### **Notre arrivée à Bujumbura**

Après 10 heures de vol, nous atterrissons enfin en Afrique. Nous sommes accueillis par l'ATADEF, le Lt-Col Luc VANDERLINDEN. Celui-ci facilite notre entrée dans pays et nous conduit aux appartements mis à notre disposition par l'ambassade.

Nous sommes bien installés sur trois étages. Au rez-de-chaussée, le Col ANDRIN et l'Adjudant-Major. C'est là que nous mangerons et que nous nous réunirons. Au premier étage, le Lt-Col DOUMONT et le Lt-Col BEM PONCIN se partagent l'appartement avec le matériel de reproduction. Au troisième étage, les deux réservistes. Chaque appartement a trois chambres, un living, une cuisine, deux WC et une salle de bain.



Le personnel local à notre disposition se compose d'un cuisinier (il nous a fait chaque jour un excellent repas), une dame pour le linge et un homme pour le nettoyage. De plus l'armée burundaise met à notre disposition un minibus et un pick-up avec chauffeurs. Rien à redire, c'est parfait ! De plus nous disposons d'un téléphone portable, d'un PC portable avec une connexion internet en wifi dans les appartements tant pour le service que pour le social.

Le jeudi 24 Sep 10, nous faisons un rapide tour de la capitale et nous nous rendons à l'ISCAM (Institut Supérieur des Cadres



Militaires) où nous rencontrons le responsable de la Formation le Colonel « Alexis » ainsi que notre principal interlocuteur le Major « Léonidas ». Nous utilisons leurs prénoms car leurs noms sont assez difficiles à prononcer pour nous européens. Avec l'aide du Major LANCKMAN qui a participé à la mission HCB 2, nous prenons possession des lieux et surtout des cours à donner préparés par nos prédécesseurs. De retour aux appartements, nous nous répartissons les différents cours. Le Lt-Col DOUMONT, notre directeur académique, se chargera de la tactique. Le Maj LANCKMAN, prend à son compte l'organisation, les transmissions, les règlements, la topographie et l'INT. Je suis en charge de la logistique opérationnelle, des la Technique d'Etat-Major et du Droit international Humanitaire (ma spécialité suite à ma formation en CDCA). Il apparaît assez rapidement que je suis le plus habile à manier l'outil informatique et j'en prends donc la responsabilité. Il ne nous reste que trois jours pour être fin prêt pour notre première journée de cours. Vraiment les délais sont réduits au minimum. Notre Commandant de détachement, accompagné par l'ATADEF, poursuit les contacts préliminaires et organise le début de la formation. Tout cela dans une bonne ambiance de travail mais également de détente. Pas de pression inutile...

La vie aux appartements avec le personnel mis à notre disposition s'organise sous le contrôle de notre RSM l'Adjt-Maj SCHMIT.

Pourtant le travail ne manque pas. Il faut confectionner les horaires en se basant sur la demande burundaise, contrôler et préparer le matériel que nous distribuerons aux stagiaires, s'approprier ses cours, prendre ses repères, s'accoutumer à la chaleur et à la vie loin de chez soi.

### **Les cours**

Lundi 28 Sep 10 à 0800 Hr, nous sommes prêts, comme souhaité, à entamer la formation. Les QUARANTE stagiaires arrivent et s'installent. Discours de bienvenue explication de la structure de l'armée burundaise par le Colonel « Alexis » suivi d'un discours bref mais circonstancié du Colonel ANDRIN. Chaque stagiaire se présente et nous détaille sa formation militaire (cela va du diplômé des humanités à l'universitaire). Ensuite, distribution du matériel, répartition des stagiaires dans la salle, les différents cours avec présentation de l'officier instructeur, règles de vie pendant la formation et distribution de l'horaire de la première semaine. Ensuite, l'après-midi, cérémonie d'ouverture de l'année académique en présence du Général directeur de la Formation et l'ensemble des autorités militaires intéressées par notre mission.

C'est sans plus attendre que le mardi, nous entrons dans le rythme soutenu de SEPT semaines de cours académique. Nos journées commencent à 0750 Hr et se terminent à 1440 Hr avec une courte interruption d'une demi-heure de 1130 à 1200 Hr afin de prendre un léger deuxième repas.

Les cours se succèdent avec la difficulté de gestion d'un grand groupe avec un cursus militaire (et parfois civil) très différents. De plus l'approvisionnement en électricité est fort aléatoire. Heureusement, nous disposons de groupe électrogène offert par notre nation. Mais cela engendre quelques pertes de temps. Pour ce qui est des photocopies, l'armée burundaise a mis à notre disposition une photocopieuse ainsi qu'un caporal burundais chargé du travail. Mais la logistique ne suit pas toujours. Il faut régulièrement réclamer de l'huile et du carburant pour le groupe afin de pouvoir projeter nos cours ; il faut également surveiller le niveau de toner de la photocopieuse afin de commander celui-ci à temps. Mais peu importe, cela ne nous a pas empêché de promulguer 217 heures de formations théoriques ainsi que 147 heures d'exercices et tests. Il a fallu s'adapter en permanence car la réalité africaine est souvent déconcertante (on apprend la veille un jour férié national !) et faire preuve d'imagination afin de rentabiliser au maximum. C'est pourquoi notre directeur académique pris la décision de créer et de proposer des exercices tactiques du niveau cie. Bien lui en a pris car cela a non seulement resserré la cohésion du groupe, mais a permis à la plupart des stagiaires de se remettre à niveau.

En fin de semaine, nous proposons un RECORDEX afin d'améliorer l'approche de notre formation. Comme souvent, c'est l'aspect trop théorique qui dérange. Mais c'est l'essentiel de notre mission et la partie pratique sera mise en œuvre par les instructeurs burundais dans la foulée.

Afin d'harmoniser et d'optimiser au mieux les cours, le LT-Col DOUMONT scinda la classe en SIX groupes dirigés par un Col ou un Lt-Col. Cela facilita également les problèmes de traduction et nos chefs de groupe remplirent leur tâche avec succès.

Beaucoup de travail avant, pendant et après malgré la chaleur et la saison des pluies qui nous arrose copieusement chaque jour.

En fin de formation, chaque stagiaire dû nous présenter sa solution tactique suite à un ordre Bn. De nouveau dans la précipitation vu les délais très courts, il fallait encoder les points et faire un classement ainsi que confectionner et faire reproduire les diplômes proposés à la signature du Ministre. Une fois de plus cela fut fait et bien fait. Pour finir, nous avons offert un drink à nos stagiaires. De leurs côtés les autorités burundaises organisèrent une dernière réception avec drink et remise de présents.

En plus de la formation, il nous fallut remplir des obligations officielles. C'est ainsi que notre ATADEF organisa un souper avec les autorités militaires burundaises, que le ministre de la Défense Nationale et des anciens combattants nous accueillit dans sa demeure pour y partager un verre (servi par ses enfants) suivi d'un excellent repas. En plus notre

ambassadeur nous invita la 15 novembre pour fêter notre roi (une jeune burundaise à la voix cristalline entonna une Brabançonne merveilleuse). Lors du changement d'équipe DAS, un verre fut offert et pour couronner le tout, le ministre burundais nous offrit un WE de visite de son beau pays (rapide mais inoubliable). De notre côté également le Col BEM AN-DRIN veilla à la réciprocité des invitations et offrit dans la cadre du « belvédère » un repas officiel.

Nous avons également reçu la visite du COps le Gen BEM VAN-KAELENBERG avec son Etat-Major ainsi que du CHOD le Gen DELCOUR accompagné également de son EM. Tout cela pour souligner l'importance de cette mission.

Heureusement, en dehors de tout cela, nous avons pu lâcher la pression les week-ends en fréquentant quelques beaux établissements de l'Horéca local. Il faut dire que nous n'avons pas été déçus par la qualité des mets servis. Grâce au Det DAS, nous avons pu naviguer en zodiac sur le lac où nous y avons vu (de loin car fort dangereux) des hippopotames. Nous avons également la possibilité de faire du sport à l'Hôtel Club du Lac (un fort bel établissement) qui dispose d'une salle de musculation et d'une piscine fréquentée par de nombreux détachements étrangers ainsi que d'une piscine. Même si la nuit tombe tous les jours à 1800 Hr.

Nous avons également eu l'honneur d'être invité au mariage de deux de nos stagiaires. Messe classique agrémentée d'une belle chorale, puis cérémonie avec discours des membres des deux familles, des proches avec offrandes des cadeaux. Nous y avons tenu une place de choix car notre présence pour eux était importante. Soirée prolongée par l'invitation d'autres stagiaires à fréquenter des établissements moins habituels pour les « musungu » (blancs) que nos sommes.

**En conclusion**, je peux affirmer que notre détachement a su mener à terme sa mission avec les félicitations tant de notre ambassadeur que des autorités burundaises en travaillant sérieusement tout en gardant une excellente ambiance de vie.

Le fruit de notre travail est l'envoi en cours supérieur de défense aux USA de DEUX officiers supérieurs ; d'un commandant ici à IRSD pour le deuxième cycle et un Major comme observateur au sein du Det de l'union Africaine au Soudan.

## Les militaires de réserve en Espagne

Cdt Hre Serge HENNIQUIAU  
Vice-Président

---



*Dans notre édition de mars 2010, je vous ai exposé le fonctionnement de la Réserve en France ; dans notre numéro de juin, ce fut le tour des Pays-Bas. Voici maintenant l'Espagne.*

La loi 17/1999 a créé une réserve volontaire ouverte à tous les Espagnols. Les dispositions de cette loi relative aux réservistes ont été développées par le décret

1691/2003 du 12 décembre 2003 portant statut des réservistes volontaires.

Les derniers appelés ont achevé leur service national le 31 décembre 2001 et les premiers réservistes ont été recrutés en 2004.

L'armée espagnole vit actuellement une période intermédiaire et la loi 17/1999 est assortie de nombreuses dispositions transitoires. Le texte ci-dessous analyse uniquement le régime définitif, qui résulte de la loi 17/1999.

### **L'organisation de la réserve militaire**

La réserve militaire est formée de trois composantes : la réserve temporaire, la réserve volontaire et la réserve obligatoire.

#### La réserve temporaire

Elle réunit les anciens militaires professionnels, de carrière ou qui s'étaient engagés pour quelques années. En effet, à moins d'être frappés par la limite d'âge, les anciens militaires professionnels ne sont généralement pas mis à la retraite à l'issue de leur service mais sont versés dans la réserve pour une période qui varie de trois à cinq ans en fonction de leur statut précédent et de leur grade. Les membres de la réserve temporaire peuvent être rappelés sur décision du gouvernement. Ils sont astreints à des périodes d'instruction.

#### La réserve volontaire

Le décret 1691/2003 du 12 décembre 2003 portant statut des réservistes volontaires définit ces derniers comme les personnes « *qui se lient de façon temporaire et volontaire à la défense nationale par un engagement de disponibilité pour être appelés à se joindre aux forces*

*armées dans le but de renforcer les capacités de celles-ci lorsque les circonstances le requièrent afin de satisfaire les besoins de la défense nationale et de faire face aux engagements souscrits par l'Espagne ».*

En temps normal et à moins d'être volontaires pour une mission qui se déroule à l'étranger, les réservistes volontaires participent uniquement à des opérations de formation, d'entraînement et de perfectionnement. Ils ne peuvent être intégrés aux forces armées que lorsque « *les besoins de la défense nationale ne peuvent pas être satisfaits par les militaires professionnels* ».

La réserve volontaire est ouverte à tous les Espagnols majeurs qui remplissent les conditions d'âge (moins de cinquante-huit ans pour les officiers et les sous-officiers, et moins de cinquante-cinq ans pour les autres) et qui ont réussi les épreuves de sélection. Le cas échéant, ces volontaires peuvent être d'anciens militaires.

Après avoir suivi la formation militaire de base de deux semaines en règle générale puis, le cas échéant, une formation spécifique de quelques jours, les réservistes volontaires signent un engagement initial d'une durée de deux ou trois ans. Ensuite, ils peuvent signer de nouveaux engagements de même durée dans la limite totale de quinze années et pour autant qu'ils ne dépassent pas l'âge maximal fixé à soixante et un ans pour les officiers et les sous-officiers et à cinquante-huit ans pour les autres.

En signant leur engagement, les réservistes déterminent la durée maximale qu'ils peuvent consacrer à l'armée chaque année. Ils doivent être disponibles au moins un mois par an. En signant leur engagement, ils peuvent également manifester leur accord pour participer à des missions à l'étranger, soit en application d'accords internationaux signés par l'Espagne, soit dans le cadre d'opérations internationales de maintien de la paix et de la sécurité. Ils peuvent alors indiquer leur disponibilité générale pour des missions qui se déroulent à l'étranger ou leur souhait de ne participer qu'à certaines de ces missions car aucun volontaire ne peut être envoyé à l'étranger contre son gré.



Les affectations sont individuelles. Elles dépendent des souhaits et du niveau de formation des intéressés. En effet, en fonction des besoins de l'armée, le ministère de la défense publie chaque année la liste des postes de réservistes qu'il entend pourvoir pour les trois armes et



pour les services communs en indiquant en particulier la nature du poste, le grade, le lieu d'affectation, la durée de l'engagement (deux ou trois ans), ainsi que celle de la formation de base. Les intéressés se portent volontaires pour au plus dix postes. Chaque poste est attribué au candidat qui a obtenu le plus grand nombre de points, ceux-ci étant octroyés en fonction du passé militaire de l'intéressé, de ses titres universitaires, de sa formation, de son expérience professionnelle et de son éventuelle volonté de servir à l'étranger.

Les premiers recrutements ont eu lieu en 2004, l'objectif étant d'atteindre l'effectif de 3 000 réservistes volontaires à la fin de l'année 2004.

### La réserve obligatoire

La réserve obligatoire est constituée de tous les Espagnols âgés de dix-neuf à vingt-cinq ans que le gouvernement peut décider d'intégrer aux forces armées si les circonstances l'exigent et si le recours aux réservistes des deux catégories précédentes apparaît insuffisant pour assurer la défense nationale. Une telle décision est prise par décret et requiert l'accord du Congrès des députés.

### **Le statut des réservistes volontaires**

Les réservistes volontaires ont la qualité de militaires pendant les périodes d'activité quelle qu'en soit la nature (instruction, entraînement ou activité opérationnelle). Ils ne l'ont pas pendant la formation qui précède la signature de l'engagement.

### La rémunération

- Pendant les périodes d'activité, les réservistes perçoivent une **rémunération** (solde et accessoires) identique à celle des militaires de carrière de même grade.

- Pendant les périodes de formation antérieures à la signature de l'engagement, l'État leur verse une indemnité journalière dont le montant, fixé par référence au montant journalier du salaire minimum inter-

professionnel, dépend du grade :

- trois fois pour les officiers ;
- deux fois et demi pour les sous-officiers ;
- deux fois pour les autres.

#### La garantie du maintien de l'emploi civil

• L'activité dans la réserve ne constitue pas un motif de suspension du contrat de travail, mais les réservistes ne doivent pas subir de préjudice dans leur emploi civil du fait de leurs activités militaires. D'après la loi, à l'issue de leur période d'activité dans la réserve, ils retrouvent soit leur emploi précédent soit un poste similaire et rémunéré de la même façon dans la même entreprise et au même endroit. De plus, leurs perspectives de promotion dans l'entreprise ne doivent pas être affectées.

• En revanche, les périodes de formation antérieures à la signature du premier engagement doivent être effectuées pendant les congés.

#### La protection sociale

Les périodes d'activité dans la réserve militaire sont assimilées à des périodes de travail effectif chez l'employeur, de sorte que les réservistes continuent à bénéficier de leur régime de sécurité sociale habituel.

### **Les relations entre l'armée et les employeurs**

#### Le droit d'absence des réservistes

Le décret 1691/2003 du 12 décembre 2003 portant statut des réservistes volontaires dispose que le ministère de la défense doit, avant d'incorporer un réserviste, prévenir l'employeur au moins quinze jours à l'avance, en rappelant à ce dernier les droits sociaux de l'intéressé.

#### Le partenariat entre l'armée et les employeurs

Le même texte prévoit la possibilité pour le ministère de la défense de signer des **accords de concertation** avec les représentants des employeurs, afin de déterminer les conditions d'incorporation des réservistes. Ces accords pourraient en particulier fixer le pourcentage maximal de réservistes susceptibles d'être incorporés en même temps dans une même entreprise, ainsi que la période de l'année la plus propice pour l'entraînement et la formation. À l'heure actuelle, aucun accord de ce type n'a encore été conclu.

**Cercle Royal des Militaires de Réserve  
de la Province de Liège**

Quartier Médecin-Lieutenant JONCKER  
Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
GSM : 0475/45.51.93 – Fax : 04/220.84.95  
www.crmrlg.be – e-mail : crmrlg@skynet.be

---

**PERMANENCES AU CERCLE**

Lundi	de 09h00 à 11h00
Mercredi	de 09h00 à 11h00
Vendredi	de 09h00 à 11h00

---

**COMPTE BANCAIRE**

Compte général (cotisations, activités) : 000-0393686-60  
IBAN : BE73 0000 3936 8660 - BIC : BPOTBEB1

**Cotisation annuelle : 15 €**

---

**QUELQUES ADRESSES UTILES**

**URNOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.38  
**URNSOR** : Rue des Petits Carmes, 24 – 1000 Bruxelles – 02/501.23.37  
**HRG-C/Res** : Quartier Reine Astrid – Rue Bruyn, 1 – 1120 Bruxelles  
**EM Prov Liège** : Qu Med.-Lt Joncker – Rue Saint-Laurent, 79 – 4000 Liège  
**COMOPSLAND G1/Res** : Qu reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.13.27  
**COMOPSAIR Bur Res** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.66.63  
**COMOPSNAV** : Qu Billet – 8310 Brugge – 050/36.79.33  
**COMOPSMED** : Qu Reine Elisabeth – 1140 Bruxelles – 02/701.30.60  
**EMI 22 POC Res** : Qu Landen – 3400 Landen – 011/88.85.14 ou 011/88.85.11 (Srt)  
**Mil Shop (4Bn Log)** : Camp Roi Albert – 6900 Marche – 084/32.63.77

---

**RESPONSABLE REVUE**

**Editeur responsable et mise en page** : Capt (R) Paul SCIMAR

---

Les articles n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s).

**Diffusion restreinte** : l'emploi ou la détention irrégulière de ce document expose à des poursuites judiciaires, spécialement du chef des articles 118, 119, 120 et suivant du Code pénal